

Etude Grant Thornton Société d'Avocats – Opinionway

**Le partage de la valeur,
un dispositif qui trouve un écho favorable dans les ETI**

17 octobre 2023_Grant Thornton Société d'Avocats, cabinet partenaire du groupe d'audit et de conseil Grant Thornton, publie ce jour les résultats de son enquête sur le partage de la valeur et l'actionnariat salarié d'ETI, réalisé par l'institut Opinionway auprès de 220 dirigeants.

Le partage de la valeur, un principe qui semble s'imposer dans les ETI

La Prime de Partage de la Valeur (PPV), bien que récente, le projet de loi relatif « au partage de la valeur au sein de l'entreprise » adopté fin juin étant une transposition de l'accord national interprofessionnel (ANI) signé en février par les organisations patronales et les syndicats (à l'exception de la CGT), semble s'imposer dans les ETI. Ce dispositif, favorisé par des exonérations importantes, a pu être un levier afin de dynamiser le pouvoir d'achat des collaborateurs et ainsi compenser les effets de l'inflation.

La majorité des ETI interrogés déclarent y avoir eu recours cette année. 59% comptent l'utiliser pour récompenser leurs salariés (38 % l'ont déjà versé et 21 % comptent le faire d'ici la fin de l'année).

Lors de bénéfices exceptionnels réalisés par leur entreprise, ce sont 70 % des dirigeants se montrent favorables au versement d'une prime supplémentaire de participation ou d'intéressement aux collaborateurs. 27% se déclarent même « très favorables » à cette idée.

Concernant l'actionnariat salarié, le dispositif reste encore peu répandu au sein des ETI françaises : seulement 13% ont mis un plan déjà en place. L'intérêt exprimé vis-à-vis de ce dispositif reste également nuancé avec 19 % d'ETI ayant amorcé une phase de réflexion autour du sujet.

Si des dossiers « emblématiques » ont mis ce dispositif de conciliation des intérêts du capital et du travail en lumière en début d'année, il se heurte encore à plusieurs obstacles selon les dirigeants d'ETI : l'incertitude économique pour 44 % des ETI, le changement de gouvernance et de culture est cité comme frein par 29 % des ETI et l'accès des salariés aux informations financières par 27% d'entre elles.

Pour Me Caroline Luche-Rocchia, Avocate associée chez Grant Thornton Société d'Avocats, en charge de l'activité Droit social et Ingénierie RH :

« La lutte pour préserver le pouvoir d'achat demeure une préoccupation majeure en cette rentrée et le partage de la valeur devient un levier anti-inflation de plus en plus utilisé par les entreprises. Le projet de loi portant transposition de l'Accord national interprofessionnel (Ani) sur le partage de la valeur adopté en première lecture par l'Assemblée nationale a pour objectif de dynamiser et de renforcer tous les dispositifs (PPV, épargne salariale, actionnariat salarié) afin de mieux partager la valeur au sein des entreprises.

Il faut encore attendre la transposition définitive, les décrets d'application et voir si le Gouvernement accentuera leur attractivité fiscale et sociale au travers des prochains projets

de loi de finance et projet de loi de financement de la sécurité sociale. Ce sera un moment déterminant. L'actionnariat salarié, s'il est encore trop peu utilisé dans les ETI et PME, demeure un levier de croissance, d'attractivité et d'engagement certain pour les salariés ».

Méthodologie : étude quantitative réalisée du 7 août au 1^{er} septembre 2023 auprès d'un échantillon de 220 dirigeant(e)s d'entreprises (PDG, DG, DAF, ...) dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions d'euros. La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement sur les données de secteurs d'activité et de taille salariale. L'échantillon a été interrogé par téléphone sous système CATI par le partenaire Ariane Etudes.

Pour plus d'informations, contactez :

Agnès de Ribet

Associée en charge *Business Development*, du *Marketing* et de la Communication

T 01 41 25 86 72

E agnes.deribet@fr.gt.com

Mathieu Ferrie

Responsable Relations Presse et Partenariats

T 01 41 25 90 67

E mathieu.ferrie@fr.gt.com

A propos de Grant Thornton Société d'Avocats

Grant Thornton Société d'Avocats accompagne ses clients dans toutes leurs opérations stratégiques, que ce soit dans un contexte national ou international, grâce à une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du droit des affaires.

Le cabinet offre à une clientèle nationale et internationale l'ensemble des prestations nécessaires à la gestion juridique et fiscale des entreprises en intervenant sur des problématiques de droit des sociétés, de *due diligences* juridiques, fiscales, sociales et contractuelles, de fusions et acquisitions, de droit fiscal, de TVA et commerce international, de mobilité internationale, de droit économique, droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies, droit social et ingénierie RH et enfin de contentieux des affaires.

© 2023 Grant Thornton Société d'Avocats, Tous droits réservés. Grant Thornton Société d'Avocats est le cabinet d'avocats lié au réseau Grant Thornton en France, dont la société SAS Grant Thornton est le membre français du réseau Grant Thornton International Ltd (GTIL).

Avocats-gt.com

A propos de Grant Thornton France

Grant Thornton, groupe *leader* d'Audit et de Conseil, rassemble en France plus de 2 500 collaborateurs dont 142 associés dans 24 bureaux, en se positionnant sur 6 métiers : Audit, Expertise Conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel & *Outsourcing*, Conseil Juridique et Fiscal et Transformation Durable.

Grant Thornton accompagne les entreprises dynamiques (sociétés cotées, entreprises privées, organisations publiques) pour leur permettre de libérer leur potentiel de croissance, grâce à l'intervention d'associés disponibles et impliqués, épaulés par des équipes délivrant une expertise à très haute valeur ajoutée.

Les membres de Grant Thornton International Ltd constituent l'une des principales organisations d'Audit et de Conseil à travers le monde. Chaque membre du réseau est indépendant aux plans financier, juridique et managérial.

www.granthornton.fr

Pour plus d'informations, contactez :

Agnès de Ribet

Associée en charge *Business Development*, du *Marketing* et de la Communication

T 01 41 25 86 72

E agnes.deribet@fr.gt.com

Mathieu Ferrie

Responsable Relations Presse et Partenariats

T 01 41 25 90 67

E mathieu.ferrie@fr.gt.com

A propos de Grant Thornton France

Grant Thornton, groupe *leader* d'Audit et de Conseil, rassemble en France plus de 2500 collaborateurs dont 142 associés dans 24 bureaux, en se positionnant sur 6 métiers : Audit, Expertise Conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel & *Outsourcing*, Conseil Juridique et Fiscal et Transformation Durable.

Grant Thornton accompagne les entreprises dynamiques (sociétés cotées, entreprises publiques et privées) pour leur permettre de libérer leur potentiel de croissance, grâce à l'intervention d'associés disponibles et impliqués, épaulés par des équipes délivrant une expertise à très haute valeur ajoutée.

Les membres de Grant Thornton International Ltd constituent l'une des principales organisations d'Audit et de Conseil à travers le monde. Chaque membre du réseau est indépendant aux plans financier, juridique et managérial.

<http://www.grantthornton.fr/>

A propos de Grant Thornton International Limited

Grant Thornton International Ltd, groupe *leader* d'Audit et de Conseil, est un réseau intégré et indépendant, rassemblant plus de 60 000 collaborateurs dont près de 4 000 associés implantés dans plus de 130 pays. La puissance de l'organisation internationale permet de mobiliser des équipes multiculturelles et de répondre aux problématiques des clients de manière globale, garantissant ainsi les mêmes standards de qualité, de *risk management*, de *process* et d'excellence, partout dans le monde.

<https://www.grantthornton.global/en/>